# DISPOSITIF CLUBS
## « PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

FFF

AGENCE NATIONALE DU SPORT

# Conditions d'éligibilité et de financement

### Porteurs de projet éligibles au dispositif

**Clubs affiliés à la FFF, Districts, Ligues**
(hors Corse, Polynésie-Française, Nouvelle Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon gérés par les instances déconcentrées de l'Etat)

### Nombre d'actions déposées

**Chaque club** pourra solliciter une subvention **pour 3 actions au maximum**

### Cas des clubs omnisports

Les sections « Football » d'un club omnisport peuvent désormais déposer un dossier dans le cadre du dispositif PSF

### Seuils et plafonds de financement

**Aide minimum de 1 500 € par porteur de projet** (1 000 € pour les clubs situés en ZRR ou dans une commune inscrite dans un contrat de ruralité ou dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR)

Le montant d'aide pour chaque action subventionnée **ne peut pas dépasser 50% du budget prévisionnel de l'action**

**Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport**
(promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté),
**et dans les 6 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024 »**

- **La diversification de ses pratiques**
- **Le développement de la pratique féminine**
- **Le développement du football loisir**
- **La structuration de ses clubs**
- **Le développement du Programme Educatif Fédéral**
- **La dynamisation de l'arbitrage amateur**

Le dossier devra être déposé **au plus tard le 31 mai 2022** sur la plateforme Le Compte Asso

Pour être financée sur la campagne 2022, l'action doit impérativement avoir commencé **avant le 31 décembre 2022**

# Actions éligibles

| PROMOTION DU SPORT SANTÉ | |
|---|---|
| **Développement d'une offre de foot en marchant** | Mise en place d'une offre de pratique "Foot en marchant" dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante |
| | Organisation d'initiations et/ou d'évènements à destination de nouveaux publics |
| **Développement d'une offre Fit Foot** | Mise en place d'une offre de pratique "Fit Foot" dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante |
| | Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics |
| **Développement d'actions de prévention** | Mise en place de campagnes de formation aus gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives et sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation) |
| | Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain et de formation aux campagnes médicales |
| **DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE** | |
| **Développement de l'arbitrage** | Organisation d'ateliers de sensibilisation à la fonction d'arbitre (quiz vidéo, jeu de lois...) |
| **Développement et structuration de la pratique féminine** | Mise en place d'actions promotionnelles (journées porte-ouvertes,...) pour augmenter le nombre de pratiquantes |
| | Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence |
| | Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole Féminine de Football |
| **Développement de la pratique Futsal** | Création d'une section futsal ou ouverture d'une nouvelle catégories (jeunes, enfants, féminine) |
| **Développement du football dans le milieu scolaire** | Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des écoles primaires |
| | Mise en place d'actions de création de passerelle entre le club et l'école de proximité |
| **Développement d'une offre de pratique loisir*** | Création d'une section Foot Loisir au sein du club via le processus partagé par la FFF/Ligue/District |
| | Participation à des événements organisés par le District liés à une pratique loisir (critériums, événement promotionnel...) |
| **Développement et structuration de la pratique des jeunes** | Mise en place de journées portes ouvertes et/ou de stages au sein du club |
| | Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole de Football |
| **DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ** | |
| **Engagement environnemental** | Mise en place d'actions visant à développer la gestion éco-responsable du club, en lien avec le guide pratique « mon club de football éco-responsable» |
| | Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein du club et/ou sur un événement, en lien avec le PEF ou des partenaires experts |
| **Le football comme outil d'insertion** | Mise en place d'actions structurantes ou événements visant à proposer une pratique inclusive et partagée comme outil de cohésion et d'animation des territoires |
| **Développement de programmes d'accompagnement scolaire** | Mise en place de créneaux de soutien scolaire auprès de ses licencié(e)s au sein du club |
| **Promotion et développement du programme éducatif fédéral** | Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s |
| | Organisation d'animations/d'événements permettant l'épanouissement des licencié(e)s par la citoyenneté, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel ou la solidarité (renforcer les liens avec l'armée et les forces de l'ordre, action de solidarité en soutien d'associations nationales, initiation au 7e art, etc...) |
| **Renforcer le "Vivre Ensemble" : prévenir et accompagner** | Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire |
| | Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, bizutage, abus,...) |
| **Engagement bénévole et féminisation de l'encadrement** | Création et/ou animation d'un collectif de bénévoles au sein du club |
| | Mise en place d'actions visant à promouvoir l'activité du club auprès de publics ciblés dans le but de recruter des bénévoles |
| | Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre de dirigeantes et à aider la prise de responsabilités dans le club |

# PROMOTION DU SPORT SANTÉ

| | Objectifs opérationnels | Cibles | Critères |
|---|---|---|---|
| **Développement d'une offre de foot en marchant** | Mise en place d'une offre de pratique "Foot en marchant" dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante | Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F | Existence d'une section loisir reconnue par la FFF<br>10 participant(e)s licencié(e)s loisirs FFF au minimum |
| | Organisation d'initiations et/ou d'évènements à destination de nouveaux publics | Licencié(e) FFF +45 ans H/F, et public sport adapté/handisport H/F | 2 évènements au minimum mis en place<br>15 participant(e)s minimum (3 équipes) |
| **Développement d'une offre Fit Foot** | Mise en place d'une offre de pratique "Fit Foot" dans le cadre d'une nouvelle section loisir ou au sein d'une section loisir existante | Ouvert à tout public licencié H/F ; Public féminin prioritaire | Existence d'une section loisir reconnue par la FFF<br>10 participantes licenciées loisirs FFF au minimum (pour la saison en vigueur au moment de l'action) |
| | Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics | Ouvert à tout public licencié ou non licencié H/F ; Public féminin prioritaire | 2 initiations/évènements mis en place au minimum<br>10 participantes minimum (licenciées et non licenciées) |
| **Développement d'actions de prévention** | Mise en place de campagnes de formation aus gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives et sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation) | Licencié(e)s | Nb licencié(e)s formé(e)s |
| | Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain et de formation aux campagnes médicales | Educateur(trice)s | Nb éducateur(trice)s formé(e)s |

# DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

| | Objectifs opérationnels | Cibles | Critères |
|---|---|---|---|
| **Développement de l'arbitrage** | Organisation d'ateliers de sensibilisation à la fonction d'arbitre (quiz vidéo, jeu de lois...) | Licencié(e)s et parents | Nombre de personnes sensibilisées<br>Diminution des actes d'incivilité pendant les matchs |
| **Développement et structuration de la pratique féminine** | Mise en place d'actions promotionnelles (journées porte-ouvertes,...) pour augmenter le nombre de pratiquantes | Non licenciées de tout âge | Nombre de nouvelles joueuses licenciées<br>Nombre d'équipes N/N+1 |
| | Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence | H/F encadrant des équipes féminines ou investis dans le projet féminin du club | Nombre d'éducateur(trice)s et de dirigeants/es N/N+1<br>Nombre de formations suivies |
| | Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole Féminine de Football | Licenciées U6F-U13F | Evolution du nombre de joueuses et taux de fidélisation U6F-U13F N/NN+1<br>Niveau de labélisation FFF Féminines |
| **Développement de la pratique Futsal** | Création d'une section futsal ou ouverture d'une nouvelle catégories (jeunes, enfants, féminine) | U6-Séniors H/F | 8 licencié(e)s dans la catégorie avec licence spécifique pour tous<br>1 séance hebdomadaire sur la saison |
| **Développement du football dans le milieu scolaire** | Mise en place d'actions de découverte et d'initiation du football au sein des écoles primaires | U8-U11 filles-garçons | Nombre d'interventions d'un(e) éducateur (trice) de club au sein d'une école<br>Nombre de convention « tripartite » signée entre un club, une école et la mairie |
| | Mise en place d'actions de création de passerelle entre le club et l'école de proximité | U8-U11 filles-garçons | Nombre d'interventions d'un éducateur de club au sein d'une école<br>Nombre de convention « tripartite » signée entre un club - une école et la mairie |
| **Développement d'une offre de pratique loisir*** | Création d'une section Foot Loisir au sein du club via le processus partagé par la FFF/Ligue/District | Dirigeant(e)s et éducateur(trice)s | Nombre de licences Loisir dans le club<br>Validation de la Section par les instances |
| | Participation à des événements organisés par le District liés à une pratique loisir (critériums, événement promotionnel...) | Tout licencié(e) | Nombre de licencié(e)s prenant part à l'offre de pratique |
| **Développement et structuration de la pratique des jeunes** | Mise en place de journées portes ouvertes et/ou de stages au sein du club | Non-licencié(e)s (portes-ouvertes) ; U6-U13 H/F (stages) | Nombre de nouveaux licencié(e)s U16-U13 H/F N/N+1<br>Nombre de participant(e)s |
| | Elaboration et mise en œuvre d'un projet club pour structurer et développer l'Ecole de Football | Licenciés U6-U13 garçons | Evolution du nombre de joueurs et taux de fidélisation U6F-U13 N/N+1<br>Nombre d'équipes engagés sur les plateaux<br>Niveau de labélisation atteint |

# DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

| | Objectifs opérationnels | Cibles | Critères |
|---|---|---|---|
| **Engagement environnemental** | Mise en place d'actions visant à développer la gestion éco-responsable du club, en lien avec le guide pratique « mon club de football éco-responsable» | Dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, licencié(e)s, parents et acteur(trice)s de l'écosystème du club | Nb personnes impactées<br>Selon le sujet :<br>o Mesure de la réduction des déchets<br>o Economie d'énergie<br>o Kms parcourus en covoiturage/mobilité douce ou active ;<br>o Etc... |
| | Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein du club et/ou sur un événement, en lien avec le PEF ou des partenaires experts | U8-U15 H/F | Nb personnes impactées<br>Collaboration avec des partenaires experts<br>Nb actions ponctuelles organisées<br>Mise en place d'un système d'évaluation d'impact (questionnaire) sur le tri des déchets, le comportement des licenciés... |
| **Le football comme outil d'insertion** | Mise en place d'actions structurantes ou événements visant à proposer une pratique inclusive et partagée comme outil de cohésion et d'animation des territoires | Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile ; Personnes sans domicile fixe ; Personnes domiciliées en territoires carencés (ZRR, QPV, QRR) ; Personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel | Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat<br>Utilisation des fiches PEF/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie<br>Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique) |
| **Développement de programmes d'accompagnement scolaire** | Mise en place de créneaux de soutien scolaire auprès de ses licencié(e)s au sein du club | U8-U13 F/G | Nombre de créneaux de soutien scolaire mis en place<br>Nombre de licencié(e)s participants<br>Inscription au dispositif "Puissance Foot" |
| **Promotion et développement du programme éducatif fédéral** | Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s | U6-U19 H/F | Engagement du club dans le dispositif<br>Nombre d'actions mises en place et remontées sur le site internet dédié<br>Résultat du club au Challenge National PEF |
| | Organisation d'animations/d'événements permettant l'épanouissement des licencié(e)s par la citoyenneté, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel ou la solidarité (renforcer les liens avec l'armée et les forces de l'ordre, action de solidarité en soutien d'associations nationales, initiation au 7e art, etc...) | Tout licencié(e) | Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts » |
| **Renforcer le "Vivre Ensemble" : prévenir et accompagner** | Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire | Tout licencié(e) | Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre) |
| | Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s contre les maltraitances (harcèlement, bizutage, abus,...) | Licencié(e)s et parents | Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF<br>Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football |
| **Engagement bénévole et féminisation de l'encadrement** | Création et/ou animation d'un collectif de bénévoles au sein du club | Joueur(euse)s du Club et familles | Nomination d'un animateur du collectif<br>Nombre de licences « volontaires » signées (+10% minimum) |
| | Mise en place d'actions visant à promouvoir l'activité du club auprès de publics ciblés dans le but de recruter des bénévoles | Etudiant(te)s, actif(ve)s, retraité(ée)s | Nombre de personnes sensibilisées lors des actions menées (+ 10% minimum)<br>Nombre de nouveaux licenciés (dirigeants, volontaires.) (+10% minimum) |
| | Mise en place de sessions de formations visant à augmenter le nombre de dirigeantes et à aider la prise de responsabilités dans le club | F dirigeantes de tout âge | Nombre de femmes participant aux formations proposées par les instances (+10% minimum)<br>Evolution positive du nombre de femme intégrées dans le Comité Directeur du club. |

# DISPOSITIF CLUBS
## « PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

FFF

AGENCE NATIONALE DU SPORT

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier

- Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet
  - Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
  - Emploi/apprentissage
  - Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2 ou 3 action(s)**

  Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à trois**.

- **Le bilan de vos actions subventionnées en 2021 à envoyer parallèlement**

  Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2021, le bilan de votre action devra être saisie de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2022 (cf partie 04)

- **Qui contacter en cas de question ?**

  Nous vous invitons à vous rapprocher de votre District pour toute question.

# Calendrier 2022

**07 MARS** — Organisation d'un webinaire FFF pour les clubs

**MI-MARS** — Lancement de la campagne 2022

**31 MAI** — Date butoir de dépôt des dossiers sur le Compte Asso

**30 JUIN** — Transmission des montants attribués par action à l'ANS

**30 JUIN** — Date butoir pour la transmission des bilans de la campagne 2021

**JUILLET/SEPT** — Mise en paiement/ Envoi des notifications par l'ANS